

PAPIER DE POSITION

Digitalisation

Approuvé par l'assemblée générale du 29.03.2025 à Berne

Contenu

Vision	2
Revendications	3
1. SOCIÉTÉ ET SPHÈRE PRIVÉE.....	4
Pas de surveillance de masse permanente et sans motif	4
Lutte contre les infox (Fake news)	5
2. ÉCONOMIE	5
Soutenir les technologies du futur : Biotechnologie, fintech, intelligence artificielle, robotique, informatique quantique et énergies nouvelles.....	5
Soutenir les technologies et innovations numériques	6
Maintien de la concurrence	6
Collaboration entre la Suisse et l'Europe pour plus de compétitivité	8
3. NUMÉRISATION DE L'ÉTAT.....	8
Rôle de modèle de l'État.....	8
Enseignement des STEM orienté vers la pratique et transformation numérique de l'enseignement.....	9
Coopération interinstitutionnelle pour une efficacité et une innovation accrue en Suisse.....	10
Transformation numérique et participation politique par l'e-ID, l'e-voting, l'EPD et l'e-collecting	11
Des processus administratifs standardisés et automatisés pour une meilleure efficacité.....	12
Amélioration du système fiscal	13

Vision

Nous percevons la digitalisation comme un outil offert à la population. Elle peut libérer les employés des tâches répétitives, rendre plus efficace l'utilisation des ressources, et ouvrir de nouvelles possibilités en médecine ou ingénierie. La numérisation est là pour nous renforcer, pas pour nous contrôler, et cela grâce à quatre axes :

- Une formation de la population à l'utilisation et au développement de ces technologies.
- La modernisation de nos entreprises et l'intégration de notre recherche de pointe dans l'économie.
- La numérisation de l'État pour une meilleure transparence, intégration et efficacité
- Un cadre de régulation inspiré de celui de l'Union Européenne afin de garantir la concurrence et la liberté.

Revendications

1. SOCIÉTÉ ET SPHÈRE PRIVÉE

Pas de surveillance de masse permanente et sans motif

Nous sommes opposés à la surveillance de masse permanente et sans motif, comme par exemple le contrôle des chats et l'obligation d'identification sur les sites web. De plus, le cryptage ne doit pas être affaibli par des portes dérobées.

Mode d'action : La surveillance de masse permanente et sans motif, telle qu'elle est envisagée par des mesures telles que le contrôle des chats et l'identification obligatoire sur les sites web, constitue une menace considérable pour la vie privée et les droits fondamentaux. Des études scientifiques montrent que la surveillance anarchique est non seulement inefficace dans la prévention de la criminalité, mais qu'elle a également un impact négatif sur la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Il n'y a pas de preuve solide que ces méthodes augmentent de manière significative la sécurité publique.

En particulier, l'affaiblissement du cryptage par des "portes dérobées" créerait des risques massifs pour la sécurité. Les technologies de cryptage sont essentielles pour garantir la protection des données sensibles, tant dans le domaine privé que dans le domaine professionnel. Une obligation générale d'affaiblir le cryptage ouvrirait la porte à des abus, tant de la part de criminels que de régimes autoritaires.

Il est essentiel que l'infrastructure numérique place la protection de la vie privée au cœur de ses préoccupations afin de préserver la confiance des citoyens dans les services numériques et l'État de droit. En l'absence d'une réglementation claire, anecdotique et proportionnée, les libertés individuelles risquent d'être restreintes sans gain de sécurité significatif.

Mise en œuvre : le cryptage est essentiel dans le monde numérique et ne doit pas être affaibli par des portes dérobées.

- Les entreprises ne doivent pas exiger l'E-ID comme seul moyen d'identification
- Ne jamais permettre les contrôles de chats

La collecte de données biométriques dans l'espace public doit être interdite, avec des exceptions pour les aéroports (contrôle des passeports) et d'autres lieux essentiels.

https://www.politybooks.com/bookdetail?book_slug=surveillance-after-snowden-9780745690841

<https://www.norton.com/books/Data-and-Goliath/>

Lutte contre les infox (Fake news)

La liberté d'expression ne doit pas être limitée, mais il est souhaitable que les fausses informations, par exemple, soient signalées et que des mesures soient prises pour lutter contre la manipulation automatisée de l'opinion publique.

Mode d'action : Le marquage des fausses informations est un moyen efficace de lutter contre les infox, car il aide les utilisateurs à faire la distinction entre le contenu fiable et le contenu trompeur. De plus, il est crucial de lutter contre la manipulation automatisée de l'opinion publique.

Mise en œuvre : un projet inspiré du Digital Services Act (DSA) de l'Union européenne sera présenté pour consultation dans un avenir proche. Nous demandons que cette réglementation des plateformes comprenne les moyens mentionnés pour lutter contre les infox.

<https://steigerlegal.ch/2024/03/10/schweiz-plattform-regulierung-verzoegerung/>

2. ÉCONOMIE

Soutenir les technologies du futur : Biotechnologie, fintech, intelligence artificielle, robotique, informatique quantique et énergies nouvelles

Nous demandons que la Suisse renforce sa position de leader en matière d'innovation par des investissements ciblés et des incitations fiscales dans les technologies d'avenir telles que la biotechnologie, la fintech, l'intelligence artificielle, la robotique, l'informatique quantique et les nouvelles technologies énergétiques. Pour cela, il faut créer un cadre juridique et soutenir les projets de recherche et de développement par des programmes d'aide publique. Des coopérations étroites entre les milieux scientifiques, économiques et politiques doivent accélérer la mise en œuvre et l'intégration au marché.

Mode d'action : La promotion des technologies d'avenir renforce la compétitivité de l'économie suisse et crée des emplois hautement qualifiés. Les investissements dans la biotechnologie conduisent à des percées dans les soins de santé, la sécurité alimentaire et la protection du climat. La finance ouverte permet l'innovation dans le secteur financier, améliore l'efficacité et favorise l'inclusion financière. L'intelligence artificielle et la robotique libèrent la main-d'œuvre des tâches répétitives et ouvrent de nouveaux domaines d'activité, réduisant ainsi les pénuries de compétences. Les ordinateurs quantiques pourraient résoudre plus rapidement des problèmes complexes dans les domaines de la science, de la médecine et de la logistique, tandis que les nouvelles technologies énergétiques garantiraient un approvisionnement énergétique durable et aideraient à atteindre les objectifs climatiques. La promotion ciblée de ces technologies positionne la Suisse en tant que leader mondial de l'innovation, améliore la qualité de vie et contribue au développement économique durable.

Mise en œuvre : L'introduction d'incitations fiscales, telles que des amortissements accélérés pour les investissements dans la recherche et le développement, ainsi que des programmes de

soutien public sont essentiels. Les fonds d'innovation tels qu'Innosuisse doivent soutenir des projets ciblés. Des projets pilotes, des partenariats public-privé et des évaluations régulières garantissent une mise en œuvre efficace. Des réglementations et des normes claires garantissent la protection et la sécurité des données, en particulier dans les domaines de la fintech et de la finance ouverte.

Soutenir les technologies et innovations numériques

Nous demandons des incitations fiscales et des programmes de soutien ciblés pour aider les entreprises, en particulier les start-ups et les PME, à intégrer et à développer les technologies et les innovations numériques. Ces mesures doivent permettre de garantir la compétitivité de l'économie suisse et d'accélérer la transition numérique.

Mode d'action : Les allègements fiscaux et les programmes de soutien encouragent les entreprises à investir dans des technologies d'avenir telles que l'intelligence artificielle, le big data et l'automatisation. De tels investissements peuvent augmenter considérablement l'efficacité et la productivité, optimiser les processus commerciaux et réduire les coûts à long terme. Les PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie suisse, sont les premières à bénéficier de ces mesures, car elles disposent souvent de ressources limitées. L'utilisation de solutions numériques renforce la compétitivité au niveau mondial et permet aux entreprises de réagir de manière plus flexible aux changements du marché et aux besoins des clients. Outre la promotion de l'innovation, de nouveaux emplois sont créés et la mise à l'échelle des technologies modernes est accélérée. Dans une économie mondialisée, cela améliore la position de la Suisse et de l'Europe par rapport à des pays comme les États-Unis et la Chine, qui investissent massivement dans leurs industries technologiques. De plus, la numérisation apporte une contribution importante à la stabilité et à la capacité d'adaptation de l'économie.

Mise en œuvre : la mise en œuvre passe par un système d'incitation fiscale permettant, par exemple, d'accélérer l'amortissement des investissements dans la numérisation, ainsi que par des subventions directes pour les projets de recherche et développement. Des institutions publiques ou semi-publiques telles qu'Innosuisse pourraient gérer des programmes de soutien afin de permettre aux entreprises d'accéder à des ressources financières et à des services de conseil qui soutiennent activement le changement technologique.

<https://www.kmu.admin.ch/kmu/en/home/facts-and-trends/digitization.html>

Maintien de la concurrence

Nous demandons que la Suisse profite du cadre défini par le Digital Markets Act pour protéger ses consommateurs et entreprises de la position dominante de certains géants du numérique.

Développement : Le monde du numérique est dominé par des géants. À l'écriture de ce document en septembre 2024, les cinq entreprises les plus grandes en termes de capitalisation

boursière sont toutes des entreprises technologies (Apple, Microsoft, Nvidia, Google, Amazon) et elles valent toutes plus d'un billion de dollars. Du fait de leur taille ces entreprises sont en mesure de prendre une position dominante sur certains marchés et peuvent jouer le rôle de "Gardien d'accès" ou *gatekeepers* comme c'est appelé dans le cadre de la récente loi "*Digital Markets Act*" (DMA) de l'Union Européenne. La présence sur le marché de *gatekeepers* est problématique. Tout d'abord d'un point de vue concurrentiel ; en occupant le marché elle gêne le développement de nouvelles entreprises. De plus, en rendant difficile la transition vers des services alternatifs, ces *gatekeepers* peuvent maintenir captif les clients au sein de leurs écosystèmes, leur faire perdre le contrôle de leurs données et les rendre vulnérable à des augmentations de prix ou des pertes de fonctionnalités. Ceci peut être particulièrement sensible d'un point de vue stratégique pour la Suisse si ses industries dépendent de services de *gatekeepers*, mais aussi si la recherche Suisse ne peut pas se concrétiser en des entreprises concurrentielles.

L'Union Européenne lutte contre la position dominante de ces *gatekeepers* à travers le "*Digital Markets Act*" (DMA). Cette loi établit des critères objectifs pour définir les *gatekeepers*, ainsi que des règles qui s'appliquent à ceux-ci. Ces règles incluent :

- Une obligation de rendre des services interopérables avec des services externes dans certaines situation.
- Une obligation de permettre à l'utilisateur d'extraire ses données d'une manière qui lui permet de les transférer à un service concurrent.
- Une limitation des contrats d'exclusivité, entre autres pour permettre aux développeurs de distribuer leurs applications à travers des App Stores différents
- Une interdiction de traiter ses propres services préférablement à ceux des concurrents

Mise en œuvre :

1. Nous demandons que le droit Suisse reprenne dans sa majorité les réglementations s'appliquant aux *gatekeepers* tels que défini par l'Union Européenne dans le DMA afin de s'assurer que les consommateurs et entreprises Suisses puissent aussi en profiter.
2. Nous demandons aussi que l'État n'attribue de mandat public qu'à des services respectant des critères similaires d'interopérabilité et de transférabilité des données, indépendamment du statut de *gatekeeper*, afin d'assurer que les fonds publics ne soient pas captifs d'un service, que l'État puisse facilement se tourner vers des concurrents au besoin.

<https://www.investopedia.com/biggest-companies-in-the-world-by-market-cap-5212784>

https://digital-markets-act.ec.europa.eu/about-dma_en

https://digital-markets-act.ec.europa.eu/gatekeepers_en

Collaboration entre la Suisse et l'Europe pour plus de compétitivité

Nous demandons une coopération renforcée avec l'Union européenne et les autres pays européens afin de rendre l'Europe et la Suisse plus attractives.

Mode d'action : Une collaboration plus intense avec des partenaires européens permet de créer des synergies et d'utiliser les ressources plus efficacement. Les projets de recherche et de développement communs permettent d'échanger des connaissances et des technologies, ce qui conduit à des innovations plus rapides. Cela renforce non seulement la compétitivité de la Suisse et de l'Europe, mais favorise également l'intégration économique et la stabilité dans la région. Une coopération étroite peut contribuer à l'élaboration de normes et de standards communs qui facilitent les échanges commerciaux et les investissements. De plus, les initiatives transfrontalières peuvent ouvrir de nouveaux marchés et rendre l'Europe plus attrayante pour les investisseurs internationaux. A long terme, cela conduira à un développement économique durable et à une position plus forte de l'Europe dans la compétition mondiale.

Mise en œuvre : la mise en œuvre passe par des accords bilatéraux et multilatéraux qui encouragent la coopération dans des domaines tels que la recherche, l'éducation et la technologie. Des programmes de financement communs et des fonds d'innovation devraient être mis en place pour soutenir les projets transfrontaliers. En outre, il est important d'organiser régulièrement des dialogues et des réunions de réseau entre les pays concernés afin d'intensifier les échanges et la coopération. Les partenariats publics et privés jouent également un rôle crucial pour faciliter l'accès aux infrastructures et aux technologies de pointe et pour réaliser des projets communs.

3. NUMÉRISATION DE L'ÉTAT

Rôle de modèle de l'État

Nous demandons que l'État ne considère pas seulement sa propre utilisation lors du choix de logiciel, mais qu'il reconnaisse aussi son rôle de créateur de tendance et considère aussi l'impact de l'utilisation de ceux-ci par les entreprises et les citoyens.

Développement : Notre monde est de plus en plus numérisé et l'utilisation d'outils informatique devient incontournable. Cela s'est d'autant plus manifesté ces dernières années à la suite de la pandémie de coronavirus et la volonté de renforcer le télétravail. Loin d'être intrinsèquement mauvaise, cette numérisation soulève toutefois quelques enjeux, entre autres :

- Celui de l'accessibilité, notamment pour les ménages les plus démunis.
- Celui de l'indépendance face à des entreprises étrangères.
- Celui de la collecte massive des données personnelles.

Nous postulons qu'à travers l'administration et les écoles, l'Etat possède une grande influence sur les logiciels utilisés par la population et est capable d'en élever certains comme option par

défaut aux yeux des citoyens Suisse. Ainsi nous estimons que l'Etat ne devrait pas seulement considérer sa propre utilisation d'un logiciel lors de la sélection de celui-ci, mais également son utilisation par les citoyens et entreprises Suisse. Si l'utilisation par l'Etat d'un logiciel favorise l'utilisation en dehors de l'Etat d'un logiciel moins coûteux, plus sobre en donnée personnelles, ou plus ouvert, cela devrait peser en faveur de celui-ci.

Mise en œuvre :

- Favoriser les logiciels moins chers, plus privés dans l'administration et les écoles. En particulier les logiciels libres et open source (FOSS)
- Des prêts sans intérêts pour les entreprises suisses qui développent, entretiennent et proposent une assistance pour les logiciels FOSS, qui peuvent être utilisés par l'État, la population et les entreprises.

Prêts à taux zéro pour des entreprises suisses qui peuvent développer, maintenir, offrir le support pour des logiciels FOSS utilisable par l'État, la population et les entreprises.

Enseignement des STEM orienté vers la pratique et transformation numérique de l'enseignement

Nous demandons une amélioration ciblée de l'éducation par le biais d'offres de formation pratiques et axées sur les STEM pour les jeunes générations et de possibilités de formation continue flexibles pour les travailleurs plus âgés. De plus, les infrastructures numériques et les programmes de formation continue pour les enseignants doivent être encouragés dans les écoles afin de préparer les élèves aux exigences du monde du travail numérique.

Mode d'action : Une éducation pratique et axée sur les MINT renforce les perspectives professionnelles des jeunes en les préparant de manière ciblée à des métiers technologiques et d'avenir. Cela réduit l'écart entre les besoins du marché du travail et les offres de formation et contribue à réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les possibilités de formation flexibles pour les travailleurs âgés, telles que les cours en ligne et les séminaires du soir, permettent d'élargir et d'adapter les compétences existantes sans négliger les obligations professionnelles et personnelles. Cela favorise non seulement le développement professionnel individuel, mais aussi la capacité d'innovation et la compétitivité de l'économie dans son ensemble. La revendication de la numérisation dans les écoles garantit que les élèves acquièrent les compétences numériques nécessaires, qui sont indispensables dans le monde du travail moderne. L'utilisation de technologies modernes et de matériel pédagogique numérique permet un enseignement individuel et pratique qui renforce la motivation à apprendre et améliore les performances d'apprentissage dans les disciplines MINT. Cela favorise l'égalité des chances et garantit que les élèves possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis de demain.

Mise en œuvre : des programmes devraient être mis en place pour améliorer la formation pratique dans les écoles et la formation professionnelle, par exemple par des stages et des projets. Les formats d'apprentissage flexibles pour les travailleurs âgés, tels que les cours en ligne et les séminaires de fin de semaine, devraient être davantage encouragés. Afin de promouvoir la numérisation dans les écoles, la Confédération, les cantons et les communes devraient mettre en place des programmes de soutien pour l'acquisition de terminaux numériques et l'amélioration de l'infrastructure informatique. Les enseignants doivent être formés à l'utilisation des médias numériques par le biais de formations continues régulières.

Coopération interinstitutionnelle pour une efficacité et une innovation accrue en Suisse

Nous demandons une coopération accrue entre les différentes autorités, les instituts de recherche, les organismes publics et les acteurs privés, grâce à l'utilisation de technologies numériques et de processus standardisés, afin d'accroître l'efficacité, la capacité d'innovation et la convivialité en Suisse.

Mode d'action : Le renforcement de la coopération entre les autorités publiques, les instituts de recherche, les agences gouvernementales et les acteurs privés présente de nombreux avantages pour l'administration publique et les entreprises. Grâce à l'utilisation de technologies numériques, telles que des bases de données interopérables et des plateformes de communication sécurisées, les pouvoirs publics et les entreprises peuvent échanger des informations plus rapidement, de manière plus précise et plus sûre. Cela réduit la charge administrative, minimise les erreurs et accélère les processus décisionnels, ce qui permet une meilleure utilisation des ressources. Les instituts de recherche apportent une expertise scientifique et des innovations qui sont rendues commercialisables par des cadres gouvernementaux et des entreprises privées. De tels partenariats favorisent le partage des connaissances et accélèrent le développement de nouvelles technologies. Des études montrent que cette collaboration améliore non seulement l'efficacité, mais aussi la satisfaction des citoyens, car les décisions deviennent plus transparentes et plus compréhensibles. De plus, une meilleure collaboration renforce la confiance des citoyens dans les institutions publiques. A long terme, la coopération favorise un Etat moderne, flexible et orienté vers l'innovation, qui peut mieux réagir aux changements sociaux et qui augmente la compétitivité de la Suisse.

Mise en œuvre : la mise en œuvre nécessite tout d'abord un inventaire des infrastructures et processus numériques existants dans les institutions concernées. Sur cette base, des interfaces et des protocoles standardisés devraient être développés afin de faciliter l'échange de données. Les pôles d'innovation et les centres de recherche communs pourraient servir de plates-formes de coopération. Des dialogues et des ateliers réguliers favorisent les échanges entre les parties prenantes, et des programmes de soutien public ainsi que des incitations fiscales devraient être mis en place pour soutenir les projets collaboratifs. Un suivi continu garantit l'efficacité des mesures.

<https://www.kmu.admin.ch/kmu/de/home/kmu-politik/foerderung-von-innovationen/schwerpunktbereiche.html>

Transformation numérique et participation politique par l'e-ID, l'e-voting, l'EPD et l'e-collecting

Nous demandons l'introduction d'une identité électronique (E-ID) reconnue par l'Etat, du vote électronique (E-Voting), d'un dossier électronique du patient (EPD) et d'une plateforme numérique pour la collecte de signatures pour des initiatives et des référendums (E-Collecting), afin d'accélérer la transformation numérique en Suisse et de renforcer la participation démocratique et sociale de la population...

Mode de fonctionnement : L'introduction de l'E-ID permet aux citoyens de s'identifier de manière sûre et efficace dans l'espace numérique, ce qui facilite l'accès aux services en ligne dans les secteurs public et privé. Cela favorise la numérisation de l'État, réduit les obstacles administratifs et renforce la confiance dans les processus numériques. Le vote électronique améliore la participation aux élections et permet une participation plus rapide et accessible. Il a déjà fait ses preuves dans des pays comme l'Estonie et augmente l'efficacité du dépouillement des votes. Le dossier électronique du patient améliore la qualité des soins, car les données de santé sont stockées de manière centralisée et sécurisée, ce qui permet d'améliorer la coordination et la sécurité des soins médicaux. Enfin, le e-collecting permet une participation plus simple, transparente et accessible aux initiatives politiques et aux référendums, ce qui renforce la démocratie directe et rend le processus de collecte des signatures plus efficace. Ces solutions numériques favorisent non seulement l'efficacité et la sécurité, mais aussi l'inclusion et la participation de la population aux processus sociaux et politiques. Elles offrent un énorme potentiel de modernisation des processus administratifs et de santé et d'augmentation de la participation politique.

Mise en œuvre : l'introduction de ces outils numériques nécessite une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les institutions reconnues. Tout d'abord, un cadre légal et des infrastructures techniques doivent être mis en place afin de garantir la protection des données et la sécurité. Des projets pilotes et des campagnes d'information sont nécessaires pour informer la population des avantages et des possibilités d'utilisation. Un déploiement progressif et des adaptations continues aux nouvelles exigences sont essentiels pour une acceptation réussie et à grande échelle.

<https://www.patientendossier.ch/blog/arztpraxen-so-gelingt-die-anbindung-das-epd>

<https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/255967/e-voting-in-estland-vorbild-fuer-deutschland/>

<https://www.heise.de/news/Wahl-in-Estland-Ein-Fuenftel-gibt-Stimme-per-l-Voting-ab-2561003.html>

<https://www.osce.org/files/f/documents/1/1/25925.pdf>

<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/strategie-und-politik/nationale-gesundheitsstrategien/strategie-ehealth-schweiz/bundesgesetz-elektronische-patientendossier.html>

Des processus administratifs standardisés et automatisés pour une meilleure efficacité

Nous demandons que la Confédération développe des applications centralisées et standardisées qui puissent être utilisées par les cantons et les communes, et que les processus administratifs manuels soient automatisés afin d'améliorer l'efficacité. Ces mesures devraient améliorer la collaboration et simplifier l'administration.

Mode d'action : L'introduction par la Confédération d'applications standardisées et compatibles garantit une utilisation efficace et uniforme des normes techniques par tous les cantons et communes. Cela favorise non seulement une communication et un échange de données fluides, mais réduit également les coûts et la maintenance en évitant les solutions individuelles. Parallèlement, la mise à disposition centralisée améliore la sécurité et la protection des données en permettant à la Confédération de mettre en œuvre des protocoles de sécurité stricts. Ces applications optimisent les processus administratifs et garantissent un traitement uniforme et de qualité des demandes des citoyens. De plus, l'automatisation des processus manuels contribue à réduire le taux d'erreur et à faire gagner un temps considérable, comme le montrent des études sur l'administration fiscale, où le temps de traitement a été réduit jusqu'à 50%. Les systèmes automatisés améliorent la transparence, car chaque étape est documentée de manière compréhensible, ce qui entraîne une plus grande responsabilisation. À long terme, cela permet d'accroître l'efficacité, d'améliorer la satisfaction des citoyens et de réduire les coûts administratifs.

Mise en œuvre : la Confédération devrait mettre en place un organe central chargé du développement et de la maintenance des applications et travailler en étroite collaboration avec les cantons et les communes afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques. Le financement peut être assuré par une combinaison de fonds fédéraux et de droits de licence. De plus, des formations et des offres de support doivent être mises en place afin de garantir une introduction et une utilisation en douceur.

<https://www.egovernment.de/prozessautomatisierung-und-ki-in-der-oeffentlichen-verwaltung-a-695231/>

https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-658-27029-2_18

<https://www.digitale-verwaltung.de/Webs/DV/DE/onlinezugangsgesetz/rahmenarchitektur/standardisierung/standardisierung-node.html>

Amélioration du système fiscal

Nous demandons l'extension d'une plateforme numérique tout au long de l'année pour la saisie des données fiscales, des factures et des justificatifs, afin d'améliorer l'exactitude et l'efficacité des déclarations d'impôts.

Mode d'action : La mise en place d'une plateforme numérique tout au long de l'année pour la saisie des données fiscales, des factures et des justificatifs améliorerait considérablement l'efficacité et la précision des déclarations fiscales. La disponibilité continue de la plateforme permettrait aux contribuables de mettre à jour leurs données et de télécharger des justificatifs en permanence, ce qui minimiserait le risque d'erreurs et d'oubli de documents importants à partir d'une date limite. La préparation de la déclaration d'impôt est ainsi plus rapide et plus simple, ce qui facilite le contrôle par les autorités fiscales. L'intégration d'Open Finance permet d'inscrire automatiquement certaines informations, ce qui améliore encore l'efficacité et garantit l'exactitude des données. Cela contribue également à minimiser l'évasion fiscale en augmentant la transparence et la traçabilité des transactions financières. Des études montrent que les plateformes fiscales numériques peuvent améliorer les taux de conformité et réduire les coûts administratifs. Un tel système ne profiterait pas seulement aux contribuables, mais faciliterait également le travail des autorités fiscales et augmenterait la transparence fiscale générale.

Mise en œuvre : la mise en œuvre de cette revendication nécessite le développement et la mise à disposition d'une plateforme numérique conviviale par les autorités fiscales. Cette plateforme devrait garantir que toutes les données sont cryptées et protégées contre tout accès non autorisé. Une formation complète et une campagne d'information à l'intention des contribuables sont nécessaires pour encourager l'utilisation de la plateforme. En outre, des interfaces avec les banques et les institutions financières devraient être créées afin de permettre l'intégration de la finance ouverte. La collaboration avec des experts en informatique et le respect des normes internationales en matière de protection des données sont essentiels à cet égard.

<https://www.avenir-suisse.ch/publication/schoene-neue-steuerwelt-neuordnung-der-internationalen-unternehmensbesteuerung/>